

DECLARATION DE DECLASSEMENT D'UN PRODUIT

DECLARATION A TRANSMETTRE DANS UN MAXIMUM D'UN MOIS APRES DECLASSEMENT A L'ODG et l'OIVR.

Lister ci-dessous les produits bénéficiant de l'AOC que vous déclassez en non AOC.

NOM de l'exploitation/Exploitant:

Commune :

N° CVI de l'exploitation :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Appellation du produit	Couleur	Volume (hL)	Millésime	Nouveau produit
				VSIG <i>(Vin sans Indication Géographique)</i>
				VSIG
				VSIG
				VSIG
				VSIG
				VSIG

Date :

Signature/Cachet de l'entreprise :

Syndicat des Côtes du Rhône
Maison des Vins
6 rue des Trois Faucons
84024 AVIGNON Cedex 1
Tel : 04 90 27.24.24 Fax : 04 90.85.26.83
Mail : m.lopez@syndicat-cotesdurhone.com

OIVR
225, rue Marcel Valérian
ZA Grange Blanche
84 350 COURTHEZON
Tel : 04 32 80 70 60 Fax : 04 90 63 34 43
contact@oivr.fr